

Translation du cimetière

Fin 1889 le cimetière situé au centre du village, autour de l'église occupe un espace trop restreint devenu insuffisant pour les inhumations. On est obligé de creuser les fosses au ras des murs de l'église et des propriétés voisines.

Il importe dans l'intérêt de la salubrité publique de prendre des mesures de translation afin d'éviter de procéder à des exhumations dans un délai trop rapproché des inhumations !

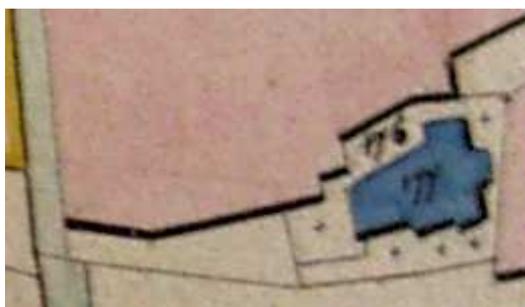
Le propriétaire de la parcelle n°48 à l'angle des chemins de l'isle et de Maco accepte de la vendre à la commune, 10 ares pour 450 francs. Il faudra le clôturer et en tracer le plan. La Commune emprunte au CFF à 4.5 %.

Une année passe. Le Conseil décide « qu' une concession d'adulte de 2 mètres de côté sur un mètre de façade sera accordée à perpétuité à la première personne qui sera enterrée dans le nouveau cimetière ».

C'est Massu gaston, un enfant de dix ans, né à Ige dans les Ardennes, décédé le 5 décembre 1891 dont la sépulture se situe à l'entrée, à gauche, qui en bénéficia.

Sur le devant de l'ancien cimetière, se dressait encore en 1901 un mur de 16 mètres de long sur 2,20m de haut menaçant de tomber en ruine. Il faudrait le démolir. Un jeune jardinier du village propose de faire ce travail gratuitement à condition de récupérer les quelques matériaux : pierres et carreaux de terre qu'on pourrait en tirer. Il s'agit de Louis Malézet. Son nom est inscrit sur notre monument aux morts pour la France. Il a été tué à Verdun en 1916, à l'âge de 37 ans.

L'ancien cimetière abandonné, nivelé fut converti en place publique.



Sur ce plan la rue de l'Eglise n'existe pas encore. Les croix symbolisent les sépultures. Devant, on devine le mur.

B. Boussard